



**Attestation de réussite à l'examen
de Technicien Dentaire Equin (FFTDE-GIPSA)**

Dossier suivi par :
secrétariat certification GIPSA
direction@gipsa.fr / 04 88 71 88 62

Aix-en-Provence, le 27 mars 2018

Objet : Réussite examen TDE 23/03/2018 – candidat 09-2018

Je soussigné, Jean-François Lannes, Président de la commission nationale de certification TDE, certifie que

Monsieur DE BADEREAU DE SAINT MARTIN François

A satisfait aux critères lui permettant d'obtenir :
Le Titre de **Technicien Dentaire Equin (FFTDE-GIPSA)**

Reconnu par le décret et l'arrêté du 12 octobre 2016.

Délivré conjointement par la FFTDE et le GIPSA.

Délibéré par le jury, en date du 23 mars 2018.

Etabli à Aix-en-Provence le 27/03/2018 pour servir et valoir ce que de droit.

Certifié exact et adressé à l'intéressé(e).

Le Président du jury national FFTDE-GIPSA,

Dr Jean-François LANNES

NB : *L'original de votre diplôme vous sera adressé ultérieurement par courrier en RAR
Aucun duplicata ne sera délivré*